



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA BANQUE DE MAURICE ET BANK AL-MAGHRIB LANCENT UN RAPPORT CONJOINT SUR LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME AU SEIN DES JURIDICTIONS DU GROUPE DES SUPERVISEURS BANCAIRES FRANCOPHONES

21 mars 2024

Ce jeudi 21 mars 2024, lors de l'ouverture de la Réunion Plénière du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF), la Banque de Maurice et Bank Al-Maghrib ont lancé un rapport conjoint intitulé « La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au sein des juridictions du GSBF ».

Ce rapport, qui est le tout premier publié sous l'égide du GSBF, met en avant les retours d'expérience des banques centrales mauricienne et marocaine dans le sillage de leur gestion du dossier de retrait de leur pays respectif de la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI).

A travers ce rapport, la Banque de Maurice et Bank Al-Maghrib entendent permettre à d'autres juridictions de prendre avantage des principes fondamentaux, des bonnes pratiques et des leçons tirées en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). L'objectif est de permettre aux membres du GSBF de renforcer leur cadre juridique et réglementaire et améliorer leur système de supervision et de contrôle en matière de LBC/FT.

A l'issue du lancement du rapport, le Gouverneur de la Banque de Maurice, Monsieur Harvesh Kumar Seegolam, G.C.S.K., a souligné l'importance que revêt la conformité aux normes du GAFI. « Ayant été en première ligne en tant que responsable de la délégation mauricienne lors des discussions avec les évaluateurs du GAFI, j'ai tenu à permettre à d'autres banques centrales de comprendre les enjeux et les implications de la gestion des différentes étapes menant à la conformité aux normes du GAFI. Ce rapport est avant tout un outil de travail qui nous permet de partager les enseignements retenus. »

Pour sa part, le Gouverneur de Bank Al-Maghrib, Monsieur Abdellatif Jouahri, a précisé que « Bank Al-Maghrib a joué un rôle catalyseur aux côtés des parties prenantes concernées pour renforcer le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. L'institution a mobilisé ses équipes pour la mise en œuvre du plan d'action du GAFI afin d'assurer la sortie du processus de suivi renforcé du GAFI, connu sous le nom de liste grise. En tant que membre du GSBF, Bank Al-Maghrib met, dans ce rapport conjoint, à la disposition des autres membres de ce groupe son retour d'expérience en la matière ainsi que les meilleures pratiques qui en ressortent au niveau de la gouvernance, la coopération inter-entité, le corpus légal et réglementaire ainsi que le dispositif opérationnel. Cela leur permettra de tirer les enseignements nécessaires au bon déroulement de ce processus ».